



La frontière entre le Canada et les Etats-Unis : une division uniquement politique ?

publié le 02/08/2007 - mis à jour le 16/05/2011

Lycée général et technologique - 2nde générale et technologique

Descriptif :

La frontière entre le Canada et les États-Unis a été fixée au cours du 18^e siècle mais elle n'est définitive que depuis le milieu du XIX^e siècle.

Cet article a pour but d'expliquer en une heure environ, et à partir de l'exemple entre le Canada et les États-Unis, que la notion de frontière est multiforme.



Photo représentant la frontière entre le Canada et les États-Unis.

Les élèves doivent d'abord percevoir que **la frontière est une division politique entre deux états**, il y aurait eu un problème lors de la mise en place de cette dernière car selon la légende, l'équipe envoyée pour marquer la frontière commit de sérieuses erreurs de calculs. La ligne zigzaguait beaucoup et passait trop loin au nord, ce qui réduisait le territoire canadien. Jusqu'en 1842, date du traité fixant la frontière entre les deux pays, beaucoup ne savait pas exactement où elle passait. La carte proposée montre une ligne parfaitement rectiligne, comme tracée à la règle ; elle peut être comparée avec la photo qui illustre cette ligne : aucune trace matérielle ne matérialise ces frontières, tracées par l'homme.

La deuxième étape permet de montrer aux élèves que cette ligne ne correspond pas avec la séparation entre le peuplement canadien et le peuplement étasunien. Le peuplement canadien s'est fait par rang le long de la vallée du Saint-Laurent et par townships (quadrillage) du côté des cantons de l'Est.

La frontière est plus au nord que cette ligne de démarcation, elle se situe sans le Québec. La lecture du texte ci-dessous permet d'illustrer un autre aspect de cette frontière : l'interface grâce à un réseau routier et autoroutier continu, de nombreux points de passage ou postes frontaliers, ainsi qu'une politique nationale canadienne pour augmenter le nombre de portes et corridors commerciaux.

Troisième étape : ces différentes dispositions interviennent dans le cadre de l'ALENA, accords de libre-échange nord américain qui existe depuis 1993. Il n'existe plus aucune restriction aux échanges commerciaux entre les États-Unis, le Canada et le Mexique (ni quotas, ni droits de douane...). La frontière devient alors une interface puisqu'elle attire et concentre la population à proximité (voir la carte des densités) et stimule les activités. La frontière est ici un lieu d'échanges et elle sert à la mise en place d'un partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (mars 2005).

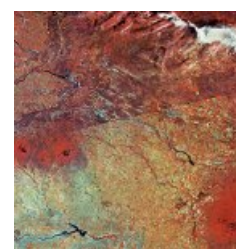


Image de la frontière Montana-Alberta prise par le satellite landsat.

Document joint



[La relation Canada](#) (Word de 21.5 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.